



## Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde organise, pour les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, au titre de l'année 2020,

### LES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3<sup>ème</sup> CONCOURS D'EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (CATEGORIE B)

#### CONDITIONS D'ACCES

**Concours externe** : ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau IV, délivré dans le domaine des activités physiques et sportives mentionnées par le code du sport ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 modifié.

**Concours interne** : ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.

**3<sup>ème</sup> concours** : ouvert aux candidats justifiant, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association. La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation sont décomptées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle.

NOMBRE DE POSTES			CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
Concours externe	Concours interne	3 <sup>ème</sup> concours		
30	22	3	<b>CDG de la Gironde</b> Immeuble Horiopolis 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 <a href="http://www.cdg33.fr">www.cdg33.fr</a>	Bordeaux ou sa proche banlieue

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE	EPREUVES D'ADMISSION
Mardi 28 mai 2019	Mercredi 3 juillet 2019	Jeudi 11 juillet 2019	Mardi 21 janvier 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2020

**Attention** : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale en précisant la voie d'accès, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur, selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur le site internet du CDG).